

notamment de biologie ou
Leur stratégie, c'est l'entrisme,
n a pu le voir à la Fédération
ails de parents d'élèves ou à

**pessimiste au point
 abandonné tout espoir?**

omme Marcel Gauchet: pessim-
le court terme, optimiste sur
me. Je pense que l'islamisme
as l'emporter au niveau mon-
va finir par perdre. L'esprit des
l'emportera sur celui des té-
er on ne peut pas croire que la
emet de comprendre le monde
permet pas de le gouverner.
e disait Marcel Gauchet, ils
a science et la technique sans
atie, ils auront la science, la
e et la démocratie. Les isla-
at dans une contradiction fon-
e sur l'usage de la raison, qui,
mes s'appliquerait qu'au monde
et en aucun cas aux mondes
politique. En d'autres termes,
at les lois que les hommes se
lors qu'ils acceptent les consé-
techniques des lois que les
découvrent! L'image du com-
e Daech, vêtu comme le pro-
adé d'armements sophistiqués,
ente. L'imitation ne va pas
iliser le sabre comme outil de
es forces du progrès et celles
tion s'opposent violemment
pays musulmans, ce sont eux
nnent la solution. La résolu-
e fera pas en France, et je reste
u que la politique de la France
re une politique de soutien à
s forces de progrès dans le
usulman... Nous n'y arrive-
seuls ■

EXTRAITS



« Comment on a
laissé l'islamisme
pénétrer l'école »,
de Jean-Pierre Obin,
(Hermann, 166 p.,
18 €) À paraître le
2 septembre.

Les demandes concernant la nourriture
se multiplient et prennent un tour ob-
sessionnel. Ce n'est plus le cochon qu'on
traque, y compris dans les bonbons, mais
le mot lui-même: ainsi ce directeur d'école
de la région parisienne interpellé par une
mère voilée venue protester de manière
véhémement parce que l'institutrice avait
dit à son fils qu'il avait fait des « cochon-
neries » sur son cahier. Et ces nombreuses
revendications de supprimer la lecture
des *Trois Petits Cochons* et de mettre le livre
à l'index dans les écoles! Comme dans
cette école de Seine-Saint-Denis, où la di-
rectrice doit recevoir un groupe de mères
voilées exigeant que « les enfants musul-
mans » ne soient plus contraints d'écouter
ou de lire ce conte qui est « contraire à
leur religion »: l'imam leur a expliqué [...] qu'il s'agit dans le conte d'enfants pre-
nant l'apparence de porcs, et qu'on de-
mande donc à leurs enfants de s'identifier
à des cochons pour vivre la fable. ■■■

bre 1989
es filles (photo)
es du collège
avez de Creil
ur avoir refusé
leur voile.



15 mars 2004 Vote de la
loi restreignant le port
des signes religieux dans
les écoles publiques.
(Photo: manifestation en
faveur du port du voile
en février 2004, à Paris.)



20 novembre 2013
Manifestation de jeunes
femmes musulmanes
contre la charte de la laï-
cité à l'école instaurée
par Vincent Peillon, mi-
nistre de l'Éducation na-
tionale, qui stipule que
« le port de signes ou tenues
par lesquels les élèves mani-
festent ostensiblement une
appartenance religieuse est
interdit ».



**MERCREDI
2 SEPTEMBRE**

**4+2
OFFERTES**

CÔTES DE GASCOGNE
Domaine Morlannes
2019 IGP

SOIT LA BOUTEILLE
2,49€

Le carton de 6 bouteilles
dont 2 OFFERTES :
14,92 € (1 L = 3,32 €) au lieu
de 22,38 € (1 L = 4,97 €)
La bouteille à l'unité 3,73 €



**4+2
OFFERTES**

BORDEAUX BIO
Terres Nouvelles
2019 AOP

SOIT LA BOUTEILLE
3,29€

Le carton de 6 bouteilles
dont 2 OFFERTES :
19,72 € (1 L = 4,38 €) au lieu
de 29,58 € (1 L = 6,57 €)
La bouteille à l'unité 4,93 €



**5+1
OFFERTE**

FITOU
Vieilles Vignes
« Cuvée Prestige »
2017 AOP

SOIT LA BOUTEILLE
3,69€

Le carton de 6 bouteilles
dont 1 OFFERTE :
22,15 € (1 L = 4,92 €) au lieu
de 26,58 € (1 L = 5,91 €)
La bouteille à l'unité 4,43 €



Toutes les bouteilles sont de contenance 75 cl.
Offres valables sur 6 bouteilles identiques achetées.

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ,
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION**

■ ■ ■ La nourriture, pomme de discorde

Autre sujet d'étonnement, des élèves de lycées hôteliers refusent de manipuler la viande de porc et donc de confectionner certains plats. Est-ce à dire qu'ils pensent vraiment bénéficier d'un CAP ou d'un bac « sans porc » ou d'un référentiel métier « adapté à leur religion » ? Ce n'est d'ailleurs plus la viande de porc que les parents intégristes rejettent aujourd'hui, car des repas de substitution sont proposés aux élèves pratiquement partout, c'est la viande tout court qui est déclarée *haram*, interdite. Je suis allé récemment dans une école de la région parisienne où des parents, organisés en délégation et accompagnés d'autorités religieuses, ont exigé du maire que les personnels municipaux surveillant la cantine contrôlent le contenu des assiettes de leur enfant afin qu'aucune viande ne soit servie avec les légumes, car elle risquait de les toucher et de les souiller. La mauvaise nouvelle est que le maire a accepté cette demande ! [...] La bonne nouvelle est que les fonctionnaires municipaux ont refusé d'appliquer la demande de leur maire en s'appuyant sur leur obligation de neutralité religieuse.

Si l'on en croit l'enquête de l'Ifop auprès des enseignants évoquée plus haut, près de deux enseignants sur cinq déclarent avoir observé dans leur école, collège ou lycée « des incidents liés à la contestation du principe de laïcité autour des questions de restauration scolaire ». Ce n'est pas rien ! Autre source importante

« À la piscine, les "allergies au chlore" semblent toucher principalement les élèves musulmanes. »

de conflits : la période de fin d'année est l'occasion de nombreuses contestations des arbres de Noël et autres galettes des rois. Pour les prévenir, les directions des établissements scolaires sont parfois conduites à envoyer une lettre aux familles pour leur exposer le caractère culturel et non religieux de ces traditions festives.

La mixité contestée

La mixité des classes est remise en question, notamment pour les cours d'éducation physique et sportive et d'éducation à la sexualité, pour lesquels l'obligation scolaire peut même être contestée par des boycotts collectifs. Ainsi dans ce lycée du Val-de-Marne, sans que la direction réagisse, les cours de natation sont « séchés » par l'ensemble des filles se disant musulmanes, la plupart munies de certificats de complaisance. Les « allergies au chlore » semblent d'ailleurs se multiplier en France et toucher principalement les élèves musulmanes. [...] Même réactions pour les activités de pleine nature, comme la course d'orientation, pour lesquelles des jeunes filles

refusent de se dévoiler car des hommes passant par là pourraient les voir dans une tenue « impudique ».

Plus surprenant encore, d'autres demandes s'attaquent à la mixité religieuse : revendications de vestiaires, de toilettes ou de piscine séparés pour les garçons musulmans et pour les autres, les « circoncis » ne devant pas être mêlés aux « non-circoncis ». Un inspecteur d'académie, responsable d'un département du nord de la France, m'a confié avoir reçu un imam venu lui faire officiellement cette demande. Dans une école primaire du même département, on lui a signalé une « manif » d'élèves de CE2/CM1 défilant dans la cour au cri d'« Allah Akbar ». Les écoles maternelles ne sont pas épargnées. On a vu dans la vallée du Rhône, côté Drôme, des bambins instituer d'eux-mêmes, dans les toilettes, des robinets réservés aux musulmans et d'autres destinés aux non-musulmans. Et dans une autre des enfants organiser des jeux « entre musulmans » à la récré.

Il arrive aujourd'hui de voir des jeunes filles – parfois contre l'avis de leurs parents – quitter un lycée public pour des raisons religieuses afin de continuer leurs études dans un établissement privé musulman ou à l'étranger. Ce sont souvent de bonnes élèves, m'a confié un chef d'établissement de Seine-Saint-Denis. Elles disent ne plus supporter la contrainte de se dévoiler en arrivant au lycée. En général, leurs professeurs et le proviseur tentent de les retenir en leur expliquant le sens et la nécessité de la laïcité, d'une vie en commun au-delà

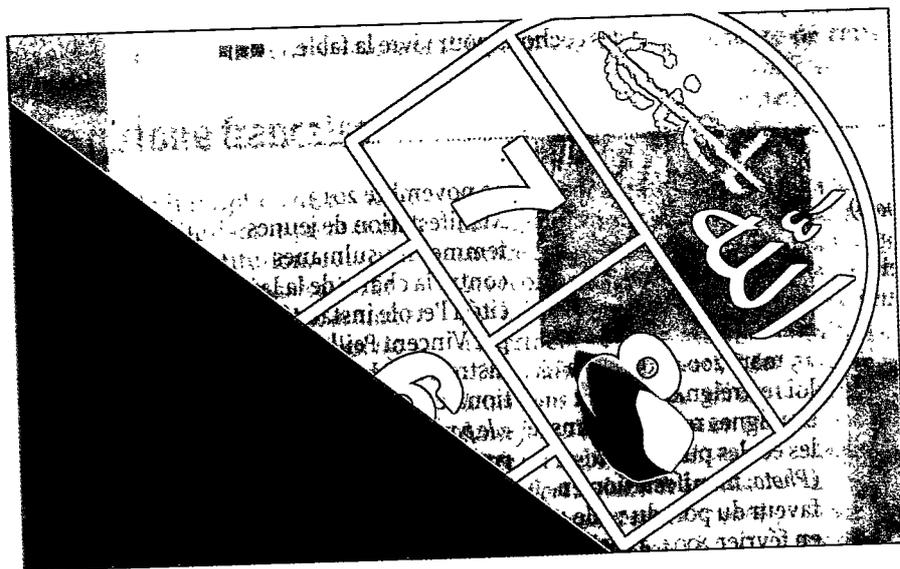


ILLUSTRATION : DUSAUT POUR « LE POINT »

ommes
oir dans
mres de-
rité reli-
aires, de
pour les
autres,
mêlés
d'aca-
ement
é avoir
fficiele-
me école
nt, on lui
s de CE2/
i d'Al-
elles ne
s la val-
ambins
oilettes,
musulmans.
rganiser
a la récré.
es jeunes
e leurs pa-
pour des
continuer
at privé
sant sou-
ifié un
Saint-De-
orter la
avant au
seurs et le
en leur
sité de la
au-delà

des différences, le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, etc. Peine perdue : elles ont d'excellentes connaissances sur ces sujets, mais elles rejettent ces principes républicains et ne veulent simplement plus vivre dans un environnement laïque.

Relativisme

Ainsi, dans un collège de Bourgogne, où la restauration scolaire avait été organisée autour de tables de « musulmans » et de « non-musulmans » pour faciliter le service. Le passage à une organisation en self-service n'a pas amélioré les choses, si l'on en croit ce témoignage écrit par la documentaliste du collège : « Je mange à la cantine par obligation (quarante-cinq minutes de pause, domicile à 25 kilomètres). Ce midi, deux entrées étaient présentées : un friand à la saucisse et des tomates, affichées "Tomates pour musulmans". Ne mangeant pas de friand à la saucisse, j'ai mis des tomates sur mon plateau. Je me suis fait interpeller par une dame de service qui m'a lancé : "C'est pour les musulmans les tomates !" Je lui ai répondu qu'elle ne connaissait pas ma religion et n'avait pas à la connaître. Le cuisinier est alors intervenu en me demandant si j'étais musulmane. Agacée et choquée, je lui ai répondu : "Non, juive !" Il m'a répondu : "Si vous n'êtes pas satisfaite, vous n'avez qu'à aller manger ailleurs". Je suis allée voir la gestionnaire pour lui relater l'incident. Et le cuisinier a dit que les tomates étaient réservées aux musulmans... Et le principal, que j'ai informé, l'a soutenue ! Je lui ai dit que j'étais scandalisée que l'on puisse demander à quelqu'un sa religion pour l'autoriser à manger. Jeudi, je pense venir voilée car c'est la juive à la poitrine. Mais je vais continuer cet incident inadmissible qui se reproduit pas. »

Plus au sud, aux confins du Lyonnais, dans un collège tenu par une ville moyenne du Val de Saône, une sortie scolaire classique est organisée à l'abbaye de Clugny par deux professeurs d'histoire de l'abbaye. Le car garé sur le parking, les deux classes arrivent en ordre devant l'abbaye et, là, quatre filles refusent la visite : « Nous sommes musulmanes et nous sommes interdites d'entrer dans ce lieu de discussion... Les enseignants ont d'abord des arguments mais c'est un élément du patrimoine qui ne peut pas pour y prier mais pour observer et comprendre l'histoire de ce lieu. »

au programme, etc. Puis viennent des arguments théologiques : la religion musulmane est tolérante, elle n'interdit pas – en Égypte et en Tunisie par exemple – la visite de mosquées par des non-musulmans ; alors comment pourrait-elle interdire à ses adeptes de visiter une église ? Enfin et devant la résolution inentamée des collégiennes arrivent les arguments d'autorité : « C'est obligatoire et celles qui n'entrent pas seront punies. » Peine perdue, elles ne changent pas de position. Devant la menace de sanctions, d'autres élèves commencent à exprimer leur solidarité : « Si elles ne veulent pas, on ne va tout de même pas les obliger ! » Et plusieurs garçons décident, eux aussi, par solidarité, de ne pas entrer. Les deux professeurs ne sont pas d'accord entre eux sur la conduite à tenir : laisser les récalcitrants seuls et sans surveillance dehors ? Renoncer à la visite pour l'un d'eux chargé de les surveiller ? Mais lequel ? Aucun des deux n'est volontaire. Annuler la visite et ren-

« Une dame de service de la cantine m'a lancé : "C'est pour les musulmans les tomates !" »

trer au collège ? La confusion règne. Finalement, le mouvement de solidarité s'amplifiant, les enseignants se résolvent à retourner au collège et à demander au principal de gérer une affaire qui les dépasse.

Ce dernier n'est pas un adepte de la vertu maïeutique des conflits, il en a même horreur et se trouve bien embarrassé devant les protestations de plusieurs familles contre la gestion de l'incident et l'annulation de la visite. Lui vient alors une très bonne idée, pense-t-il : consulter l'imam de la mosquée locale, dont il a entendu le plus grand bien, un religieux modéré dit-on. Joint par téléphone, l'homme confirme que pour lui il n'y a aucune opposition théologique à la visite culturelle d'un monument chrétien, fût-il encore consacré – évidemment, en dehors des services religieux. Il propose même au ■■■



MERCREDI
2 SEPTEMBRE

ALSACE
GEWÜRZTRAMINER
BIO
2019 AOP

6,49€



1 an
8-10°C
Souple & fruité



BROUILLY
La Croix des Célestins
2019 AOP

4,99€

2 à 3 ans
16-18°C
Ample & rond



GRAVES
Château de Carolle
2018 AOC

6,99€

3 à 4 ans
16-18°C
Riche & puissant



Toutes les bouteilles sont de 75 cl

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

■ ■ ■ principal, si cela peut l'aider dans sa tâche de conviction, de venir au collège faire un petit exposé aux élèves sur cette question. Le principal accepte avec reconnaissance et la conférence de l'imam, ouverte à tous les élèves et à toutes les familles volontaires, est programmée un jeudi en fin d'après-midi sous le titre : « L'islam, une religion de tolérance ». Comme on pouvait le craindre, le curé de la paroisse demande peu après à profiter des mêmes avantages. Le principal refuse car il n'a pas observé de mouvement de désobéissance chez les élèves catholiques, d'ailleurs si discrets qu'il n'est pas sûr qu'il en reste... Et puis, craint-il, s'il met le doigt dans cet engrenage, il n'en aura jamais fini. De toute façon, les gens ne sont jamais contents...

Cet incident n'est pas isolé : près d'un enseignant sur trois déclare avoir observé des incidents « liés à la contestation du principe de laïcité à l'occasion des sorties scolaires ». Une certaine confusion règne en effet sur la question de la juste place des religions dans l'école. Le reproche était justifié, il y a quelques années, d'une sorte d'obscurantisme antireligieux régnant sur les programmes scolaires. Cette mise à l'écart, ce déni du fait religieux, a été, à juste titre, rendue responsable de l'ignorance crasse en matière religieuse de plusieurs générations d'élèves, qui leur a rendu presque illisibles deux millénaires de patrimoine culturel. Elle a débouché sur l'introduction d'un « enseignement laïque du fait religieux » dans les pro-

« 37 % des professeurs déclarent s'être personnellement autocensurés pour éviter des incidents ! »

grammes scolaires. Mais une chose est de reconnaître l'importance culturelle des religions, une autre est d'ouvrir les portes des établissements scolaires aux représentants des cultes ! Ainsi, plusieurs collèges de Seine-Saint-Denis, après les attentats de novembre 2015, ont pris l'initiative d'inviter des ministres du culte à parler aux élèves. On a donc pu y voir un curé, un rabbin et un imam, parfois accompagnés d'un pasteur, présenter aux élèves de l'enseignement public une version apaisée et tolérante de leur religion. On voit bien l'intention pacificatrice des organisateurs, une association faisant partie d'un réseau mondial de dialogue interreligieux : la volonté d'allumer un contre-feu à la montée du fanatisme. Mais où retrouver le principe de laïcité dans ces initiatives, un principe qui vise à garantir la liberté de conscience des élèves et leur mise à l'abri de toute propagande religieuse ? Et que penser de la neutralité de la République alors que la moitié agnostique et athée des Français ne peut être représentée dans ces exposés ?

Autocensure

Si les exemples de confusion ne manquent pas, l'attitude peut-être la plus fréquente, en particulier chez des jeunes professeurs qui ont été échaudés par des contestations de leur enseignement, ou qui simplement les craignent, c'est l'autocensure. Évidemment, ce n'est pas l'attitude la plus facile à déceler, car en général ceux qui y succombent en sont peu fiers et ne le crient pas sur les toits. Et les collègues auxquels ils se confient parfois ne les dénoncent pas : la solidarité de corps des enseignants n'est pas un mythe. Alors, c'est parfois par des élèves ou des parents que ces comportements parviennent aux oreilles des chefs d'établissement. Placés dans des conditions d'anonymat, 38 % des enseignants déclarent que dans leur école ou leur établissement certains enseignements font l'objet de contestation (56 % dans ceux situés en éducation prioritaire). Les plus touchés sont l'histoire-géographie, l'éducation physique et sportive, l'enseignement laïque des faits religieux et les sciences de la vie. Plus grave, 37 % des professeurs déclarent s'être déjà personnellement autocensurés pour éviter des incidents ! Ils sont une majorité (53 %) dans les écoles et les collèges des réseaux d'éducation prioritaire.

Voici l'exemple d'un lycée qui recrute une bonne part de ses élèves dans des quartiers populaires de l'agglomération lyonnaise : un petit millier, en majorité issus de l'immigration maghrébine. Le corps professoral y est partagé : les anciens sont en général hostiles à des élèves



ILLUSTRATION: DUSAULT POUR « LE POINT »

de confusion ne
peut-être la
chez des
échaudés
leur enseigne-
Les craignent,
cent, c'est
à déceler, car
se combent en
pas sur les
auxquels ils se
énoncent pas :
des enseignants
c'est parfois
pas pensés que ces
aux oreilles
Placés dans
38% des en-
leur école
enseignement
sition (56%
priori-
histoire-géo-
sportive,
religieux
grave, 37%
déjà per-
pour éviter
sité (53%)
des réseaux
qui recrute
dans des
omération
en majorité
région bino.
Le
partagé : les an-
des élèves

qui leur font un peu peur, les plus jeunes sont pour la plupart bienveillants vis-à-vis d'adolescents qu'ils trouvent attachants et qui manifestent leur envie de réussir. La proviseure a été nommée trois ans auparavant. Fille de républicains espagnols, aînée de huit enfants, « première Française de la famille », comme elle aime à le dire, elle se sent proche de ces jeunes.

Un jour de février, elle reçoit un appel téléphonique de la mère d'un élève de terminale lui demandant si elle est informée de la situation des enseignements d'anglais et de géographie de la classe de son fils. Surprise, elle avoue que cela ne lui dit rien. La mère lui affirme que deux professeurs ont banni de leur enseignement, pour l'un, tout extrait d'œuvres de littérature américaine à présenter au bac et, pour l'autre, la partie du programme concernant les États-Unis. Elle précise que cette censure s'est faite sous la pression de la déléguée de la classe, animée par des motivations politico-religieuses, l'Amérique étant, selon elle, l'« ennemi principal des musulmans ».

La proviseure convoque immédiatement les professeurs incriminés. La première est une femme fragile, souvent en difficulté avec des élèves avec lesquels elle se sent en insécurité. Elle se montre très embarrassée. Elle ne nie pas la réalité de l'auto-censure, mais la présente comme « un aménagement des programmes autorisé par les instructions ministérielles ». Le second

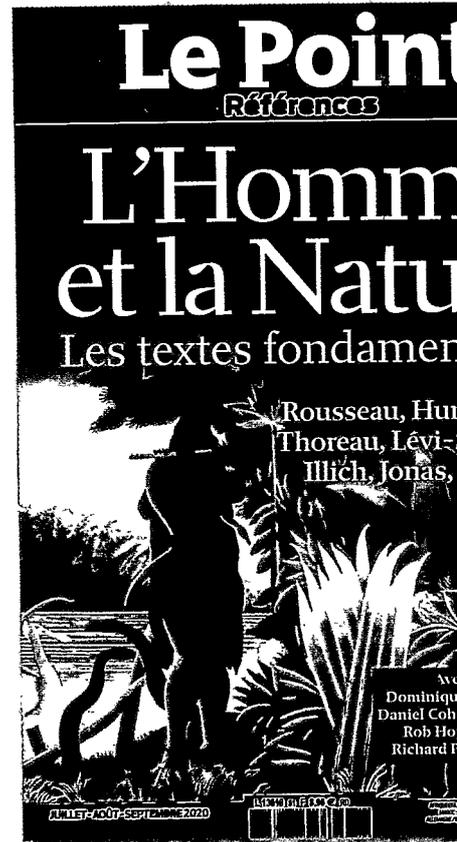
« Je pense que ce n'est pas la peine de parler de ces problèmes, pour éviter des tensions... »

n'est pas moins ennuyé mais développe une tout autre rhétorique. Aussi actif que sa collègue est discrète, il est responsable du principal syndicat du lycée. De plus, élu municipal d'opposition, il siège à l'extrême gauche du conseil de sa commune. Il développe un discours complaisant : le racisme et les humiliations dont ses élèves seraient victimes justifient à ses yeux une attitude particulière, compréhensive et bienveillante à leur égard. Quant aux obligations du programme scolaire, il faut faire preuve de souplesse, prétend-il : « De toute façon, on n'arrive pas à tout faire... » Ces deux-là seront dûment rappelés et rappelés à leurs obligations.

Le rapport de l'inspection générale remis au ministre en novembre 2019 évoque à plusieurs reprises ces « évènements » de certaines parties des programmes par des enseignants, en particulier dans l'enseignement professionnel. Ils rapportent par exemple cet aveu d'une enseignante d'économie et gestion : « Avec certains élèves de CAP, il y a des parties du programme que l'on n'aborde pas, par exemple le contrat de travail, car c'est un sujet sensible... Ils évoquent tout de suite le sentiment de discrimination à l'embauche... Ce sont des élèves issus de Segpa [sections d'enseignement général et professionnel adapté, NDLR]... On n'aborde pas la discrimination entre filles et garçons. Des élèves trouvent normal qu'il y ait une discrimination... Je pense que ce n'est pas la peine de parler de ces problèmes, pour éviter des tensions... » ■

ILLUSTRATION : DUSALUT POUR « LE POINT »

Un voyage
intellectuel
fascinant



116

À l'heure où chacun se
plus ou moins « écolo »
Le Point propose un recueil
aux fondamentaux : lire et
les théoriciens qui ont contribué
notre réflexion sur la Nature

En vente chez votre marchand de
et sur boutique.lepoint.fr

Le Point